



BAC PRO

Service de proximité et vie locale

Le bac pro SPLV prépare les étudiants à devenir des professionnels capables d'intervenir auprès de publics variés, dans des fonctions :

- d'accueil, d'écoute et de dialogue ;
- d'observation et de diagnostic des situations ;
- d'information, d'orientation vers d'autres professionnels ou structures ;
- d'accompagnement des personnes pour faciliter leurs accès aux services compétents ;
- de médiation sociale et de négociation.

Cette formation peut être dispensée selon les établissements avec une ou plusieurs des spécialités suivantes :

- Activités de soutien et d'aide à l'intégration : le titulaire du bac pro dans cette spécialité reçoit des publics qui ont besoin d'aide, de services ou d'informations (enfants en difficulté scolaire, demandeurs d'emploi...). Il les accompagne dans leurs recherches, met à leur disposition les documents disponibles. Il peut les aider à monter un dossier de demande de logement, d'aides ou de prestations sociales.
- Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté : le diplômé de cette spécialité organise des jeux, des ateliers, des rencontres ou des événements culturels au sein d'associations ou de structures publiques. Il monte des projets, trouve des partenariats.
- Gestion des espaces ouverts au public : le diplômé accueille et oriente le public dans les lieux recevant un grand nombre de clients ou d'usagers (centres commerciaux, quartiers, squares, etc.). Il assure l'entretien des locaux et espaces, et veille à la sécurité des personnes.
- Gestion du patrimoine locatif : le titulaire du bac pro dans cette spécialité instruit les dossiers de demande de logement. Après qu'un appartement a été attribué, il peut assurer la signature du contrat de location ainsi que le suivi du paiement des loyers (quittances, relances en cas d'impayés, information des familles en difficulté...). Il enregistre les demandes de travaux et assure le suivi des chantiers. Enfin, il est chargé de veiller à la propreté et à l'entretien des immeubles.

Dans le cadre de la formation en trois ans, les élèves sont évalués en première professionnelle afin d'obtenir une certification intermédiaire. Celle du Bac SPVL permet de délivrer le Certificat d'Aptitude Professionnelle « Agent de Prévention et de Médiation » (Arrêté du 23/12/2010)

Débouchés

Les emplois peuvent relever :

- du secteur public : fonction publique ou établissements qui en dépendent (établissements de coopération intercommunale, offices d'HLM, offices d'aménagement et de construction) ;
- du secteur privé : entreprises d'économie mixte, entreprises sociales pour l'habitat, sociétés coopératives d'HLM, sociétés de gestion et de surveillance des espaces... ;
- du secteur associatif.

Métier(s) accessible(s) :

- Agent social
- Médiateur
- Agent de médiation et de prévention
- Agent de développement social des quartiers

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème} ou admission avec sélection

- BEPA Services spécialité services aux personnes
- CAP Agent de prévention et de médiation
- CAP Agent de sécurité
- CAP Petite enfance
- CAPA Services en milieu rural
- MC Aide à domicile
- MC Sûreté des espaces ouverts au public

Programme

Disciplines et activités	Jurée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h

Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

- gestion des espaces ouverts au public : accueil et orientation des usagers (centres commerciaux, espaces d'accueil, de loisirs, de transports, rues...), valorisation et maintien de la qualité des espaces, prévention et sécurisation ;
- gestion du patrimoine locatif : attribution des logements, location et suivi des familles, gestion technico-administrative des logements, maintien et valorisation de la qualité de l'habitat et de son environnement ;
- activités de soutien et d'aide à l'intégration : accompagnement du public aux demandes spécifiques, dans des démarches ou pour l'accès à des services administratifs, médico-sociaux, techniques, animation de dispositifs d'information ou de points d'écoute personnalisée, publics spécifiques ;
- activités de socialisation et développement de la citoyenneté : activités éducatives, récréatives, de valorisation du patrimoine local, animation de lieux de ressources, d'espaces de vie collective.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel

- Epreuve scientifique et technique :
 - cadre de l'action professionnelle, coeff. 3
 - mathématiques, coeff. 1
- Epreuve de communication médiation coeff. 3
- Epreuve formation en milieu professionnel :
 - réalisation d'actions professionnelles, coeff. 4
 - préparation et mise en œuvre d'un projet d'activités, d'actions, coeff. 4

Domaine général

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 3
- Histoire géographie, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Education artistique, arts appliqués, coeff. 1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 144 candidats inscrits, 144 présentés, 133 admis (soit 92.36% de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 184 candidats inscrits, 182 présentés, 168 admis (soit 92.31% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 130 candidats inscrits, 130 présentés, 113 admis (soit 86.92% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 119 candidats inscrits, 119 présents, 98 admis (soit 82,35% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

- 11 **Narbonne**
Lycée Beauséjour (*Privé sous contrat*)
- 30 **Alès**
Lycée Professionnel J-B Dumas (*public*)
- 30 **Grand-Combe (La)**
Lycée professionnel Pasteur (*Privé sous contrat*)
- 30 **Milhaud**
Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz (*Public*)
- 34 **Béziers**
Lycée professionnel Jean Moulin (*Public*)
- 34 **Montpellier**
LP privé Turgot (*Privé sous contrat*)
- 34 **Saint-Clément-de-Rivière**
Lycée professionnel Jean Jaurès (*Public*)

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Le dico des métiers
- Parcours Les métiers du social
- Voie Pro les métiers des services à la personne

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.